

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Préparatifs pour rester ouvert : tendances des besoins des entreprises en matière d'équipement de protection individuelle depuis juillet

par Steve Martin

Date de diffusion : le 9 octobre 2020



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Préparatifs pour rester ouvert : tendances des besoins des entreprises en matière d'équipement de protection individuelle depuis juillet

par Steve Martin

La pandémie de COVID-19 a entraîné une demande sans précédent d'équipement de protection individuelle (EPI), ce qui a donné lieu à des incertitudes persistantes, à l'échelle mondiale, quant à l'approvisionnement et aux réserves d'EPI. Face à la perspective d'une deuxième vague imminente de COVID-19 et compte tenu de l'augmentation du nombre de cas dans certaines régions du pays, il est important que ces articles soient disponibles pour permettre aux entreprises canadiennes de poursuivre leurs activités en toute sécurité. La présente étude examine l'évolution de la demande d'EPI par les entreprises du secteur privé depuis juillet et les inquiétudes entourant le manque d'approvisionnement, utilisant pour ce faire les nouvelles données de l'Enquête sur l'équipement de protection individuelle pour le mois d'août 2020.

Les besoins des entreprises en matière d'EPI sont inchangés par rapport à juillet

En août, un peu plus des deux tiers (70,0 %) des entreprises en exploitation dans les provinces canadiennes avaient besoin ou prévoyaient avoir besoin d'EPI pour exercer leurs activités en respectant les directives des autorités sanitaires liées à la COVID-19¹. Cette proportion était à peu près la même qu'en juillet (69,1 %). Les entreprises des secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale privés (95,0 %), des services d'hébergement et de restauration (85,9 %) et du commerce de détail (80,8 %) demeurent les plus susceptibles d'avoir besoin d'EPI, l'emploi ayant augmenté plus rapidement dans le secteur des services que dans celui des biens en août (Statistique Canada, 2020c).

Parmi les entreprises ayant besoin d'EPI, 78,9 % ont besoin d'au moins quatre des quatorze types d'EPI mentionnés dans l'Enquête sur l'équipement de protection individuelle². Bien qu'il soit impossible de comparer directement ces résultats avec ceux du cycle de juillet de l'enquête en raison de l'inclusion des gants non médicaux et des masques non médicaux dans le cycle d'août, la tendance générale est la même : les entreprises requièrent de nombreux types différents d'EPI. Les produits utilisés pour nettoyer les surfaces et se laver les mains ainsi que les masques sont encore les plus demandés par les entreprises. Parmi les produits les plus susceptibles d'être requis par les entreprises qui ont besoin d'EPI figurent le désinfectant pour les mains (93,4 %), le désinfectant (80,3 %), les lingettes désinfectantes (69,4 %), les masques non médicaux (65,0 %) et les masques chirurgicaux (36,9 %)³. Ces valeurs sont très semblables à celles de juillet, ce qui donne à penser que les types d'EPI dont les entreprises ont besoin pour exercer leurs activités en toute sécurité n'ont pas changé. Les entreprises du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale privés sont encore les plus susceptibles d'avoir besoin d'au moins quatre différents types d'EPI (95,6 %).

1. Les entreprises qui exercent leurs activités dans les territoires sont exclues de l'analyse, bien que les résultats restent en grande partie les mêmes lorsqu'on les inclut.
2. Les types d'EPI suivants sont mentionnés dans l'enquête : désinfectant, lingettes désinfectantes, blouses jetables, lunettes de protection, visières de protection, désinfectant pour les mains, gants en nitrile, gants non médicaux, masques non médicaux, respirateurs, blouses réutilisables, couvre-chaussures/bottes, masques chirurgicaux et thermomètres.
3. Ce sont ensuite les gants dont les entreprises étaient le plus susceptibles d'avoir besoin, 44,7 % d'entre elles ayant besoin de gants non médicaux et 42,7 %, de gants en nitrile. Les entreprises sont beaucoup moins susceptibles d'avoir besoin des autres types d'EPI mentionnés dans l'enquête.

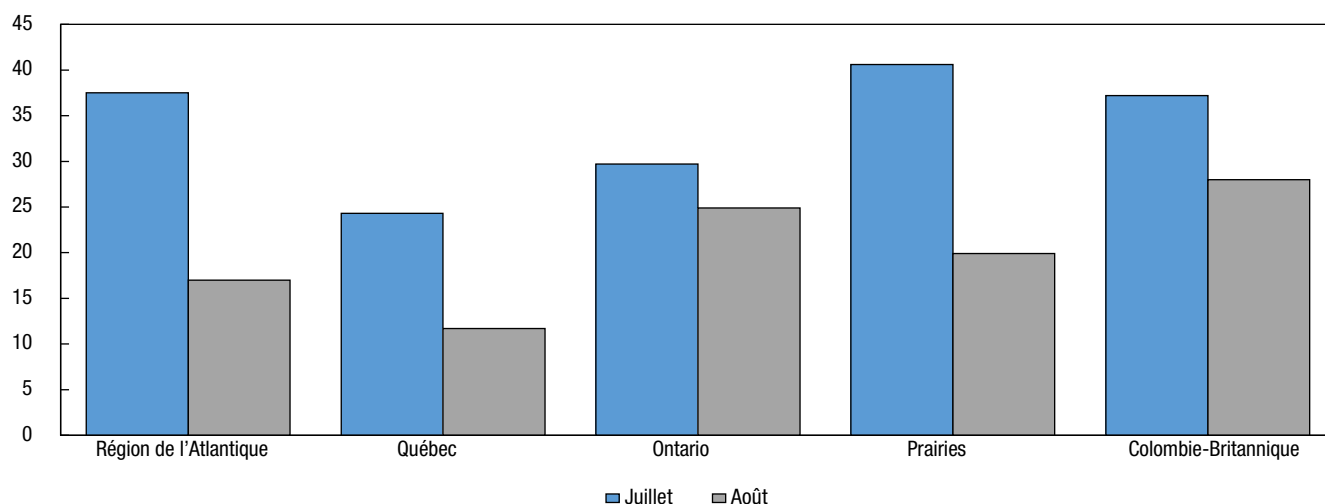


Les entreprises sont moins inquiètes de manquer d'EPI qu'en juillet

Parmi les entreprises qui ont besoin d'EPI, 21,2 % s'attendent à manquer au cours des trois prochains mois d'au moins un type d'EPI dont elles ont besoin, ce qui représente une diminution de 11,2 points de pourcentage par rapport à juillet (graphique 1). Cela est similaire à la fraction des entreprises qui avaient ou qui s'attendaient à avoir des difficultés à se procurer de l'EPI en mai, selon l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises (Statistique Canada, 2020b). Étant donné que le cycle d'août de l'enquête comprend davantage de types d'EPI que celui de juillet, cela sous-estime la baisse par rapport à juillet des inquiétudes quant à la disponibilité d'EPI. Il convient toutefois de noter que cela ne reflète pas les changements possibles dans les attentes des entreprises concernant les pénuries d'EPI en raison de la récente résurgence des cas de COVID-19 dans certaines parties du pays.

Graphique 1
Les entreprises qui ont besoin d'équipement de protection individuelle (EPI) étaient moins susceptibles de prévoir en manquer en août qu'en juillet

pourcentage



Note : Chaque barre indique la proportion des entreprises qui s'attendent à manquer au cours des trois prochains mois d'au moins un type d'EPI dont elles ont besoin, parmi les entreprises qui ont besoin d'EPI.

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'équipement de protection individuelle, juillet et août 2020.

Par ailleurs, 19,0 % d'entreprises sont aussi incertaines si, au cours des trois prochains mois, elles manqueront d'au moins un type d'EPI dont elles ont besoin, ce qui est un chiffre semblable à celui de juillet. Ainsi, 59,7 % des entreprises ne prévoient manquer d'aucun type d'EPI dont elles ont besoin⁴. Les entreprises du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale privés sont encore les plus susceptibles de prévoir manquer d'EPI (41,7 %).

4. Certaines entreprises ont indiqué s'attendre à manquer de certains types d'EPI et ont aussi indiqué ne pas savoir si elles manqueraient d'autres types d'EPI. Les entreprises qui s'attendent à manquer d'EPI ou qui ne savent pas si elles manqueront d'au moins un type d'EPI dont elles ont besoin ont été désignées comme s'attendant à manquer d'EPI.

StatCan et la COVID-19 :

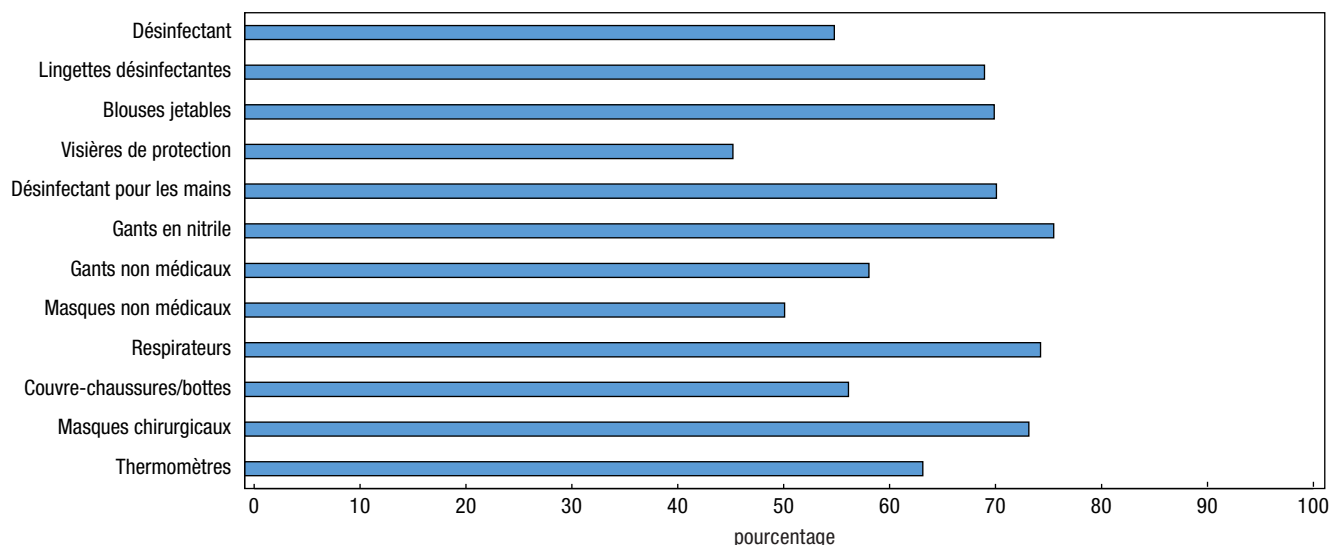
Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Les entreprises qui ont besoin d'un type donné d'EPI sont encore les plus susceptibles de s'attendre à manquer de respirateurs (23,6 %), de lingettes désinfectantes (19,5 %), de blouses jetables (13,7 %) et de gants (13,2 % pour les gants en nitrile et 10,8 % pour les gants non médicaux). Pour chaque type d'EPI, les entreprises disent le plus souvent s'attendre à manquer de produits ou d'équipement de protection individuelle en raison de la disponibilité insuffisante de ceux-ci chez les fournisseurs⁵. En ce qui a trait en particulier aux produits essentiels que sont les respirateurs, les lingettes désinfectantes, les blouses jetables et les gants en nitrile, plus des deux tiers des entreprises qui prévoient en manquer s'attendent à ce qu'il en soit ainsi en raison de leur disponibilité insuffisante chez les fournisseurs (graphique 2). Ces inquiétudes se manifestent alors que 10,2 % des entreprises des secteurs de la fabrication, du commerce de détail et du commerce de gros participent à la production ou à la distribution d'EPI, comparativement à 7,4 % en juillet.

Graphique 2

Les entreprises sont le plus susceptibles de s'attendre à manquer d'équipement de protection individuelle (EPI) en raison de la disponibilité insuffisante de produits chez les fournisseurs



Note : Chaque barre indique la proportion des entreprises qui s'attendent à manquer d'EPI en raison de la disponibilité insuffisante de produits ou d'équipement chez les fournisseurs, parmi les entreprises qui s'attendent à manquer d'EPI. Les valeurs pour les lunettes de protection et les blouses réutilisables sont supprimées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'équipement de protection individuelle, août 2020.

5. Les autres raisons comprennent : aucun fournisseur trouvé; retard dans la réception du produit du fournisseur; et pouvoir d'achat insuffisant pour acheter les quantités requises pour garantir l'obtention du produit auprès d'un fournisseur.



Les petites entreprises ne sont pas plus susceptibles que les moyennes ou grandes entreprises de s'attendre à manquer d'EPI

La pandémie de COVID-19 a été particulièrement difficile pour les petites entreprises (p. ex. Gu, 2020, et Statistique Canada, 2020a)⁶. Malgré la crainte qu'elles n'aient pas autant les moyens financiers d'acquérir d'EPI que les grandes entreprises, les petites entreprises sont moins susceptibles d'avoir besoin d'EPI que les moyennes et grandes entreprises, 69,7 % d'entre elles ayant besoin d'EPI pour exercer leurs activités en toute sécurité, comparativement à 88,1 % des moyennes et grandes entreprises. Les petites entreprises qui ont besoin d'EPI ne sont pas, non plus, nettement plus susceptibles que les moyennes et grandes entreprises de prévoir manquer d'EPI⁷. Ces résultats sont très semblables à ceux de l'enquête de juillet. La raison la plus souvent donnée par les petites entreprises qui s'attendent à manquer d'un type donné d'EPI n'est pas un pouvoir d'achat insuffisant, comme les moyennes et grandes entreprises, mais la disponibilité insuffisante de ce type d'EPI chez les fournisseurs.

Sources des données

Les données ayant servi à cette analyse proviennent de l'Enquête sur l'équipement de protection individuelle d'août 2020. Cette enquête à participation volontaire vise à recueillir des renseignements sur l'approvisionnement, la demande et les réserves d'EPI des entreprises du secteur privé. En plus des résultats de cette analyse, ces données sont utilisées pour aider le gouvernement fédéral à modéliser l'utilisation et les inventaires d'EPI au Canada et à prévoir les pénuries potentielles de ces articles.

L'échantillon utilisé pour le cycle d'août comprenait 4 665 entreprises exerçant leurs activités au Canada. Un élément important à prendre en considération relativement à ces données est qu'un nombre sans précédent d'entreprises ont dû fermer leurs portes en raison de la pandémie de COVID-19 : d'avril 2019 à avril 2020, le nombre de fermetures a augmenté de plus de 100 % dans certaines régions (p. ex. en Ontario) et de plus de 200 % dans certaines industries (p. ex. dans le secteur du commerce de détail) (Lafrance-Cooke et coll., 2020). Non seulement cela met-il en relief les difficultés liées à la collecte de ces données, mais cela signifie aussi que les résultats s'appliquent uniquement aux entreprises ayant au moins partiellement repris leurs activités, et non à celles qui les reprendront, mais qui ne l'ont pas encore fait, ou aux entreprises qui ont fermé définitivement leurs portes.

Références

Gu, W. 2020. « Répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises canadiennes de toutes les catégories de taille », *Aperçus économiques*, produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada, n° 119, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-626-x/11-626-x2020017-fra.htm>.

Lafrance-Cooke, A., R. Macdonald et M. Willox. 2020. « Données mensuelles sur les ouvertures et fermetures d'entreprises : série expérimentale pour le Canada, les provinces et territoires et les régions métropolitaines de recensement », *Aperçus économiques*, produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada, n° 116, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-626-x/11-626-x2020014-fra.htm>.

6. Selon Gu (2020), s'entend d'une petite entreprise une entreprise qui comptait moins de 100 employés avant la pandémie de COVID-19 et d'une moyenne ou grande entreprise une entreprise qui comptait 100 employés ou plus avant la pandémie de COVID-19.

7. Les petites entreprises sont 2,6 points de pourcentage moins susceptibles de s'attendre à manquer d'au moins un type d'EPI dont elles ont besoin, bien que cette différence ne soit pas statistiquement significative aux niveaux ordinaires (valeur p de 0,42). Ces résultats demeurent à peu près inchangés après avoir tenu compte du secteur et de la région dans un modèle de probabilité linéaire.

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Statistique Canada. 2020a, 11 mai. « Répercussions de la COVID-19 sur les petites entreprises au Canada », StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur, produit n° 45280001 au catalogue de Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00018-fra.htm>.

Statistique Canada. 2020b, 14 juillet. « Enquête canadienne sur la situation des entreprises : les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises au Canada, mai 2020 », Le Quotidien, produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200714/dq200714a-fra.htm>.

Statistique Canada, 2020c, 4 septembre. « Enquête sur la population active, août 2020 », Le Quotidien, produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200904/dq200904a-fra.htm>.

